



AUXILIAIRE AMBULANCIER



Public / Pré-requis :

Accessible à tous, sans condition de diplôme.

1 session/an en juin.

20 places (aucune place ne peut-être pré-réservée). Groupe de 8 stagiaires minimum.

Les inscriptions sont réalisées par ordre des dossiers complets.

Référents de site

Coordination / référent catalogue
Mr COHEN

Référents pédagogiques

Mme PEYRUSE et Mr DESCHOUX

Référente administrative / contact

Mme GUICHARD



Objectifs :

- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Développer sa posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Développer ses capacités à observer et à transmettre.
- Organiser son travail en équipe.
- Professionnaliser la relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Maîtriser les fondements de l'éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).
- Savoir transmettre des informations.



Programme :

- Test de positionnement.
- Hygiène.
- Principes et valeurs professionnelles.
- Démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients.
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, aide à la marche.
- Déplacement des portages ou brancardage.
- Règles de Transport Sanitaire.



Techniques pédagogiques :

- Echanges interactifs entre formateurs et participants - Apports et réactualisation des connaissances théoriques, études de situations - Travaux pratiques et collectifs - Simulation en santé.



Evaluation :

- Présence et participation tout au long de la formation.
- Évaluation pratique : AFGSU2.



Validation :

- La validation de la formation est conditionnée par la participation à l'ensemble des enseignements et évaluations des compétences. A l'issue de la formation, il est remis au stagiaire : l'attestation de formation et l'attestation AFGSU2.

Durée : 2 semaines ½ - 91 heures **Tarif TTC :** 1 070€ / stagiaire

Taux de satisfaction 2025 : 98 % (17 stagiaires)

Taux de réussite 2025 : 94,11% de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (16 stagiaires)

Débouchés : L'attestation de formation vous permet d'exercer :

- En entreprise de soins public ou privé disposant d'un service de transports sanitaires,
- En entreprise privée de transports sanitaires,
- Service de brancardage interne des établissements de santé.

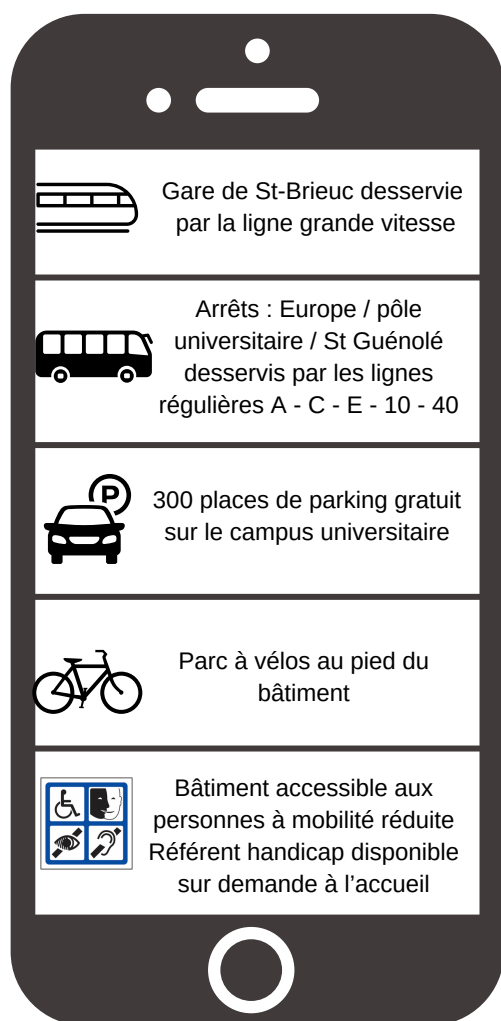
Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

Qualiopi : C1-I1, I2, I3/C2-I5, I6/C3-I9

L'OFFRE DE FORMATION ET LES INFOS PRATIQUES

Formateurs en activité et experts de leur discipline	Locaux aux technologies innovantes Salles de simulation avec dispositifs vidéos et équipements récents
Exigence qualité Formations organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles	Pédagogies actives / hybrides Analyse de pratique, jeux de rôles...



En relation avec l'avis de la MDPH, l'institut organise les conditions favorables au suivi de la formation et aux évaluations pour les stagiaires qui le sollicitent. Le référent handicap du GHT d'Armor peut également être sollicité par le stagiaire qui le souhaite

HANDICAP



Directrice IFPS : Françoise HUET
Directeur IFA / Coordinateur IFAS : Franck COHEN
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI : Isabelle MALINGRE
N°SIRET : 262 200 090 002 29
N°DPC du CH St-Brieuc : 1742
N° d'agrément : 5322P009922

Restauration sur le site de l'IFPS

Possibilité d'acheter votre déjeuner auprès des commerces ou de prévoir votre repas froid. La configuration des lieux ne permet pas de restaurer sur place le midi.